Feuillet paroissial du 5 octobre 2025

Année Sainte du Jubilé 2025

MOIS MISSIONNAIRE, OCTOBRE 2025

« Être en tenue de service »

Il était une fois un curé de village que tous considéraient comme un saint : lorsque les gens étaient en difficulté, ils recouraient à lui. Alors, il se retirait en un endroit particulier de la forêt, où il récitait une prière spéciale. Dieu exauçait toujours sa prière et le village était secouru. Après sa mort, lorsque les gens étaient en difficultés, ils recouraient à son successeur, qui ne connaissait ni la prière spéciale ni l'endroit particulier dans la forêt. Il priait donc ainsi : « Ce n'est pas la formule qui vous importe, Seigneur, mais le cri du cœur en détresse. Alors exaucez ma prière et venez à notre secours. » Et encore une fois Dieu exauçait sa prière et le village était secouru.

Après la mort de ce dernier, lorsque les gens étaient en difficulté, ils recouraient à son successeur. Mais ce prêtre était plus familier avec l'argent qu'avec la prière. Alors, il disait à Dieu : « Quelle sorte de Dieu êtes-vous donc? Vous êtes parfaitement capable de résoudre ces problèmes! » Puis, il retournait tout de suite à toute espèce d'affaire qu'il était en train de traiter. Et, une fois de plus, Dieu écoutait sa prière et le village était secouru. Ceci témoigne que Dieu ne nous exauce pas en raison de nos performances spirituelles, mais en raison de son amour pour chacun de nous. Si « augmenter notre foi » consiste simplement à saisir l'amour personnel du Christ pour chacun de nous, il y a là une belle victoire spirituelle en nous.

La communauté n'est pas sainte en fonction de son curé, mais en regard de la solidarité qui se vit entre les engagés et les gens en quête de bonheur. Une communauté qui voit les besoins de chacun de ses membres et qui fait tout ce qu'elle peut pour combler ces besoins demeure le plus beau lieu de sainteté pour chacun de ses membres et pour son curé.

Bravo à ces simples serviteurs que sont ces pères et ces mères de famille qui se donnent pour leurs familles du lever au coucher du soleil jusqu'à tard dans la nuit sans rien attendre en retour. Bravo à ces simples serviteurs que sont ces amis, ces frères et sœurs qui se rendent divers services au quotidien dans l'esprit du partage fraternel. Bravo à ces simples serviteurs que sont tous nos engagés de la communauté qui se dévouent en pastorale, en politique ou dans les œuvres sociales, sportives ou artistiques pour le mieux-être des autres.

Oui Seigneur, augmente en nous la foi. Aide-nous à demeurer conscients que le pouvoir de l'Église, c'est le service bénévole et que la richesse de l'Église, ce sont ces gens qui se donnent par amour. *Gilles Baril, prêtre*

LE MOIS DU ROSAIRE – Il était une « foi » la Vierge de Lourdes

En ce début du mois d'octobre, je vous offre ce bel hommage à Notre-Dame de Lourdes, qui est l'invocation attribuée à la Vierge après les apparitions mariales reçues par Bernadette Soubirous jeudi le 11 février 1858. C'était le chapelet au bras que la Vierge s'est montrée à la jeune Bernadette à la grotte de Lourdes.

« Sans me rendre compte de ce que je faisais, a raconté la jeune fille, j'ai pris mon chapelet de ma poche et je me suis mise à genoux. La Dame m'a alors approuvé par un signe de tête et a amené dans ses doigts un chapelet qu'elle tenait à son bras droit.

Le 25 mars suivant, jour de la 16e apparition, la Dame déclara à Bernadette : « Je suis l'Immaculée Conception » après que Bernadette lui eut demandé à quelques reprises de révéler son nom. Elle a transmis par son entremise l'Amour de Dieu pour chacun et chacune. Plusieurs guérisons sont attribuées à Notre-Dame-de-Lourdes depuis 1858. Elles ont été déclarées miraculeuses et encore inexpliquées selon les connaissances médicales actuelles. Offrons-lui un bouquet de roses en récitant le chapelet car tous les Ave Maria se métamorphosent en roses quand elle les reçoit au Paradis. René Lefebvre

RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER de nos célébrations

à partir du 12 octobre prochain :

1. ***Mardi, jeudi et vendredi à 16h30,***
   messes précédées du chapelet dès 16h.
2. ***Dimanche à 10h00***

MESSES ANNONCÉES

Dimanche, 5 octobre 2025 : 27e dimanche du Temps ordinaire (vert)

Sainte-Madeleine : 9h30

(13648) Huguette Demers / son époux Herby Cahill

(14854) Gilles Myre Cahill / Herby Cahill

(13398) Guy Sabourin et Pauline Quesnel / la succession

(16490) Francine Larocque / les Filles d'Isabelle

(16640) Émile et Rosina Ranger / leur fille Denise

(16662) Eugène, Alice, Sophie et Michelle / Anne et Thérèse

(16664) Cécile Lacelle / Berthe D. Lacelle

(16671) Familles Mallette, St-Denis, Décoste et Alexandre Lafrenière / Famille de Thérèse St-Denis

Lundi, 6 octobre 2025 : Bienheureuse Marie-Rose Desrochers, vierge (blanc)

CHSLD : 14h15 (13561) Huguette Gareau / parents et amis

Mardi, 7 octobre 2025 : Bienheureuse Vierge Marie du Rosaire (blanc)

Sainte-Madeleine : 16h30 (13594) Marcel Leduc / parents et amis

Jeudi, 9 octobre 2025 : Temps ordinaire (vert)

Sainte-Madeleine : 16h30 (16245) Desneiges Ranger / parents et amis

Vendredi, 10 octobre 2025 : Temps ordinaire (vert)

Sainte-Madeleine : 16h30 (16624) Claude Duquette / la famille

Lampes votives:

St-Joseph: Gilles Myre Cahill / Herby Cahill

Ste-Madeleine: Huguette Demers Cahill / Herby Cahill

Messes envoyées pour les Missions St-Viateur :

Huguette Demers / son époux Herby Cahill et Gilles Myre Cahill / Herby Cahill

Informations pour les Filles d'Isabelle

DÉJEUNER-CAUSERIE : mercredi, 8 octobre 2025 au Restaurant 4'S

VENTE DE GÂTEAUX AUX FRUITS

Pour des informations : Mme Orise Bédard au 450-451-5864